

PROJET RÉFÉRENT

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la révision du plan de déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Cerema a accompagné le Syndicat Mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), autorité organisatrice des transports de l'agglomération lyonnaise, tout au long de la démarche de révision du Plan de déplacements urbains (PDU), du lancement à son adoption en décembre 2017. Outre un **rôle de conseil et d'assistance à maîtrise d'ouvrage**, le Cerema a également tenu un **rôle d'ensemblier dans la rédaction du nouveau Plan de déplacements urbains 2017-2030**.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

En 2014, le Sytral a décidé d'engager la révision de son PDU adopté en 2005. Il s'agissait de **donner un nouvel élan à la politique de déplacements** menée dans l'agglomération lyonnaise, en se fixant de nouveaux objectifs et de nouvelles actions à l'horizon 2030, tout en assurant la cohérence de ce document stratégique avec les nouveaux documents de planification élaborés depuis 2005 (schéma de cohérence territoriale, schéma régional climat air énergie, plan de protection de l'atmosphère). Pour mener à bien l'élaboration de ce nouveau document de planification, le Sytral a souhaité **être accompagné dans la conduite de la démarche et dans la rédaction du document**.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a assuré une **mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la révision du PDU de l'agglomération lyonnaise**, en accompagnant le Sytral tout au long de la démarche. Cela s'est notamment traduit par :

- L'**accompagnement** à la réalisation d'un bilan-évaluation du PDU précédent.

CONTACT



relation-clients-
auvergnernhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Gouvernance, planification et organisation des mobilités

- Un **appui méthodologique** dans la conduite et l'organisation de la démarche globale de révision.
- Un **suivi du travail de diagnostic élaboré par l'agence d'urbanisme**, en concertation avec les autres institutions concernées, les associations et la société civile (neuf groupes de travail techniques, mini-publics, rencontre-débat...), et la capitalisation de ce travail de diagnostic partenarial.
- La **formalisation des grands enjeux et des objectifs du nouveau PDU**. Outre les objectifs de parts modales à atteindre à l'horizon 2030, le PDU définit également de grands objectifs en matière de santé publique et de cadre de vie, d'équité et de cohésion sociale, d'adaptation aux exigences et attentes des habitants de l'agglomération et d'adéquation au développement de celle-ci.
- L'**aide à l'élaboration d'un programme d'action partenarial** se développant selon huit grands axes stratégiques.
- La **rédaction du PDU et de son annexe accessibilité**.
- La prise en compte des remarques formulées lors de l'enquête publique.
- La formulation de **recommandations** pour la mise en œuvre et le suivi du PDU.

Cette mission témoigne de la **capacité du Cerema à accompagner une collectivité sur une longue période** dans l'élaboration d'un projet complexe comme peut l'être un PDU, en y associant un **grand nombre de partenaires aussi bien institutionnels** : Métropole, région, départements, syndicats mixtes de SCoT, syndicat mixte des transports de l'aire métropolitain ; **que techniques** : agence d'urbanisme, assistance juridique, bureau d'études d'évaluation environnementale, agence spécialisée sur la concertation. Pour ce faire, outre la mobilisation de compétences spécifiques sur différents champs de la politique et de la planification des déplacements, le Cerema a joué un **rôle d'ensemblier**, en veillant à la **bonne marche du travail partenarial**, à la **cohérence globale** de la démarche et à la **qualité de la réponse apportée aux grands enjeux territoriaux, sociaux et environnementaux** de la politique de déplacements.

Pour en savoir plus, vous pouvez cliquer sur [ce lien](#).

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Syndicat Mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral)

Cerema Centre-Est
Département Mobilités

LE CALENDRIER

Mars 2014 - juin 2018

LE MONTANT

288 K€